



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES

Service de Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques

François JEAN

**Récépissé de déclaration
de changement de permissionnaire pour
l'exploitation de la pisciculture La Rochelle
sur l'Arget**

Le directeur départemental des territoires de l'Ariège,

Vu le titre I du livre II du Code de l'Environnement,

Vu l'article R 214-45 du code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mai 2003 autorisant l'exploitation de l'énergie de la rivière Arget pour la mise en jeu d'une pisciculture située sur le territoire de la commune de Foix.

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-47 en date du 06 juillet 2015 donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric NOVELLAS, directeur départemental des territoires ;

Vu la décision DDT 2015-79 SD en date du 02 octobre 2015 donnant subdélégation de signature à Monsieur Jacques BUTEL, chef du service environnement risques ;

Vu la déclaration en date du 27 avril 2016 souscrite par la SCI Berchot

CERTIFIE

avoir reçu de la SCI Berchot notification du transfert à son bénéfice de l'autorisation accordée par arrêté préfectoral du 27 mai 2003 susvisé, conformément à l'article R 214-45 du code de l'environnement.

Foix le 13 mai 2016
Pour la Préfète et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires
et par subdélégation,
Le chef du service environnement risques,

SIGNE

Jacques BUTEL